

## L'ACTION DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES (CRMSF) DEPUIS LA RÉGIONALISATION DU PATRIMOINE...

ROBERT TOLLET<sup>1</sup> & CAROLE CARPEAUX<sup>2</sup>

Instaurée en 1835 par Léopold 1<sup>er</sup>, la Commission royale souffle donc cette année sa 175<sup>e</sup> bougie. Sa longue histoire est forcément indissociable des réformes institutionnelles de la Belgique et a naturellement suivi l'évolution de la matière patrimoniale. Cet article a pour but de retracer les événements majeurs qui ont marqué sa vie depuis la régionalisation du patrimoine<sup>3</sup>.

Un an après le transfert de la compétence des monuments et des sites de la Communauté française vers l'administration régionale de l'aménagement du territoire<sup>4</sup>, la Commission royale est à son tour régionalisée en septembre 1989. En Wallonie, la Commission se voit adjoindre une section des fouilles archéologiques<sup>5</sup>. Sa Majesté le Roi Baudouin 1<sup>er</sup> installe officiellement celle qui désormais s'appelle « la Commission royale des monuments, sites et fouilles de la Région wallonne ». Dans la foulée de cette réforme,

en mai 1990, son secrétariat est intégré au sein du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), organisme régional de consultation et de concertation<sup>6</sup>.

En 1993, la CRMSF est à l'initiative de l'instauration de la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie, qui est ensuite intégrée au Décret<sup>7</sup>. Cette hiérarchisation du classement procède d'une critériologie, inspirée des directives de l'UNESCO. L'autre fait marquant de cette année concerne les publications. Alors que la sortie de presse des bulletins était arrêtée depuis le tome 14 (1987-1989)<sup>8</sup>, l'année 1993 voit la renaissance des éditions par la création de la collection des « Dossiers de la Commission royale des monuments, sites et fouilles »<sup>9</sup>. Par la suite, la politique éditoriale de la CRMSF ne cesse de prendre de l'ampleur : l'édition du bulletin reprend en 1995<sup>10</sup> et une nouvelle collection, « Hors série », est créée en 2002<sup>11</sup>. À ces ouvrages

Fig. 2

Robert Tollet.

G. Focant © SPW.



<sup>1</sup> Président de la CRMSF.

<sup>2</sup> Secrétaire adjointe.

<sup>3</sup> Les auteurs tiennent à remercier très sincèrement Madame Monique Merland, documentaliste de la CRMSF, pour ses nombreuses recherches dans les archives et pour sa relecture attentive de cet article.

<sup>4</sup> La régionalisation du patrimoine a eu lieu lors de la troisième réforme de l'État, le 8 août 1988.

<sup>5</sup> À la suite de la régionalisation du Service national des fouilles, devenu Direction des fouilles au sein du ministère de la Région wallonne, une section des fouilles vient rejoindre celles des monuments et des sites. Pour rappel, cette dernière a vu le jour en 1912.

<sup>6</sup> À l'époque, le CESRW est installé à Namur ; il déménage au Vertbois, à Liège, en 1994.

<sup>7</sup> Cette liste est actualisée tous les trois ans, sur base d'une proposition de la CRMSF.

<sup>8</sup> Constitué de recueils d'articles rédigés par des membres de la CRMSF ou des spécialistes extérieurs, le bulletin compte deux séries : la première, intitulée *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites - Bulletin van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen*, débute en 1949 et se termine par la publication du tome XVIII en 1969. La seconde série paraît de 1970-1971 (tome 1) à 1987-1989 (tome 14) sous le titre *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites édité par la section autonome française*.

<sup>9</sup> Cette collection propose des ouvrages thématiques et compte actuellement treize volumes.

<sup>10</sup> La seconde série du bulletin se poursuit en tant que *Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles* dès 1994-1995 (tome 15). Le tome 22 est paru en ce début d'année 2010 et constitue donc le 40<sup>e</sup> volume du bulletin depuis 1949 !

<sup>11</sup> Il s'agit d'ouvrages de prestige, au contenu scientifique, abondamment illustrés et destinés à un large public. Quatre titres sont aujourd'hui disponibles.

viennent s'ajouter de nombreux dépliants, brochures ou fiches d'information générale édités à l'occasion de manifestations ponctuelles de la Commission. Toutes publications confondues, elle a ainsi publié une cinquantaine de titres depuis la régionalisation...

Autre temps fort de l'histoire de l'institution, le 160<sup>e</sup> anniversaire de la Commission royale, fêté au Vertbois en 1995, en présence de Leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola.

L'année suivante voit la naissance d'une longue collaboration avec le *Corpus Vitrearum Medii Aevi*, concrétisée par plusieurs manifestations et la tenue régulière de réunions scientifiques dont le secrétariat est assuré par la CRMSF. Ainsi, en juin 1996, la Commission organise en partenariat avec le comité international du *Corpus Vitrearum* et la Fondation pour l'art, l'architecture et l'artisanat mosans (FAAAM), le deuxième forum pour la conservation et la restauration des vitraux « Grisaille, jaune d'argent, sanguine, émail et peinture à froid ; techniques et conservation ». Cette rencontre scientifique internationale, tenue au Vertbois, s'est accompagnée de la publication d'un « Dossier de la CRMSF ».

Lors des Journées du patrimoine de cette même année, la CRMSF propose l'exposition « Les personnes handicapées à la découverte du patrimoine ». Elle leur donne ainsi l'occasion de mieux appréhender la richesse du patrimoine classé, principalement en milieu rural. Pour ce faire, elle a sollicité plusieurs collaborations : l'asbl La Lumière (mise en braille du catalogue et des étiquettes), l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie (fourniture de pierres taillées présentées à la manipulation des visiteurs), les asbl L'Épée et Le foyer des sourds (traduction gestuelle du film projeté) et enfin, l'asbl GAMAH (facilitation de l'accès au Vertbois aux personnes à mobilité réduite).

Dans le cadre de l'année de l'archéologie en 1997, la CRMSF s'est associée à l'effort de mise en valeur du patrimoine archéologique : d'une

part en organisant des visites de chantiers phares ouverts en Wallonie, d'autre part en soulignant la présence d'archéologues wallons sur des chantiers étrangers, à travers l'exposition « Apamée de Syrie : fouilles de la mission archéologique belge (1966-1996) », accueillie dans ses locaux.

À l'occasion du dixième anniversaire des Journées du patrimoine, en 1998, le thème « Patrimoine en fête... Faites du patrimoine ! » a été illustré par l'exposition « Le Théâtre royal de Liège, du couvent des Dominicains à l'Opéra », organisée par la Chambre provinciale de Liège, dans les locaux prestigieux de cette institution. Quelques mois plus tard, la proposition de classement de cet édifice devenait réalité<sup>12</sup>. En 1998 encore, épinglons les « Journées de rencontre des métiers du patrimoine », en l'église du Grand Séminaire à Liège. Plusieurs institutions ont participé à ce nouveau projet de la CRMSF : la Division du patrimoine de la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine (DGATLP), la Confédération construction wallonne (CCW), le Forem, l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME) et la Formation PME-Liège, Château Massart. À cette occasion, la CRMSF a eu l'honneur d'accueillir une deuxième fois Sa Majesté la Reine Paola.

Suite aux mises en lumière de l'ascenseur hydraulique n° 4 de Strépy-Thieu, des moulins de Beez et du pont de Fragnée à Liège par l'artiste Yann Kersalé, la Chambre régionale et la Chambre provinciale de Liège organisent, le 1<sup>er</sup> juin 1999, la rencontre « La mise en valeur nocturne du patrimoine », en présence de l'artiste. Cette séance a réuni des représentants de la DGATLP, du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), des Villes et Communes, des compagnies d'électricité, des fournisseurs de matériel, des architectes... Ensemble, ils ont abordé des questions diverses, telles que les principes d'intervention de la mise en lumière, le respect et le dialogue avec le patrimoine, les types et la qualité du matériel, la protection des paysages et du ciel nocturne...

Le week-end patrimonial 1999, quant à lui, est axé sur un siècle d'architecture moderne (1850-1950). La Chambre provinciale de Liège, présente sur le site du Lycée Léonie de Waha, propose au public une sélection raisonnée d'exemples architecturaux, caractéristiques des progrès : simples habitations, bâtiments industriels, infrastructures sportives, station de pompage, architecture funéraire et commémorative...

Trois manifestations sont à relever pour l'année 2000. Tout d'abord, au mois de mai s'est tenue la journée de réflexion « Équipements électriques et patrimoine ». Cette fois, la Commission attire l'attention du public sur l'impact visuel des équipements électriques (éclairage public, fils, câbles, armoires, cabines...) dans la perception du patrimoine. À l'initiative de la Chambre provinciale de Liège, cette manifestation, organisée au Vertbois, est le fruit d'un travail commun des principaux acteurs concernés : les intercommunales de distribution d'électricité, l'administration wallonne du patrimoine, ainsi que le MET<sup>13</sup>.

En juillet, quatre ans après le « Forum pour la conservation et la restauration des vitraux », le Vertbois accueille à nouveau un colloque international sur ce thème : « Art, technique et science : la création du vitrail de 1830 à 1930 ». Il est cette fois orchestré par la Commission royale, la Division du patrimoine de la DGATLP et l'Institut du patrimoine wallon (IPW).

Enfin, en novembre, la Région wallonne est invitée comme hôte d'honneur du Salon international du patrimoine au carrousel du Louvre à Paris. La CRMSF participe alors activement à la mise en valeur de notre patrimoine sur le stand qu'elle partage avec l'administration wallonne du patrimoine, l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers (AWEX) et l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie.

En 2001, lors des Journées du patrimoine, la Commission royale présente au Vertbois

l'exposition « Les parcs et jardins historiques de Wallonie au 19<sup>e</sup> siècle. Le Jardin botanique de Liège. Découvertes botaniques et création paysagère ». Celle-ci est jumelée aux activités organisées sur le site par l'asbl Comité de défense des serres et du Jardin botanique de Liège. L'exposition est ensuite montrée au festival annuel de la rose au château d'Hex à Heers, en juin 2002.

Le 6 mai 2003, la Chambre provinciale de Liège organise la journée de réflexion « Les châssis dans les monuments classés ». Les communications ont notamment porté sur la nécessité de conserver les châssis d'origine dans des bâtiments anciens, sur la restauration des châssis anciens, sur le remplacement par des châssis contemporains, sur la notion de remplacement à l'identique... Cette problématique est toujours au cœur des débats actuels<sup>14</sup> et s'amplifie de jour en jour. En septembre, pour la première fois depuis son affectation en tant que siège de plusieurs institutions économiques, le Vertbois ouvre ses portes au public pour les Journées du patrimoine. Le CESRW et la Commission royale unissent leurs forces pour accueillir les nombreux visiteurs venus découvrir les espaces réaménagés de ce magnifique bâtiment du 18<sup>e</sup> siècle, qui fut entre autres auberge, hospice pour pauvres incurables et filles repenties, boulangerie militaire, orphelinat...

En 2004, la Commission royale s'associe avec l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie dans la conception de l'exposition « Pouvoir(s) de Marbres », mettant en valeur les pierres marbrières de nos régions. Itinérante, elle est présentée au salon Technipierre à la Foire internationale de Liège, au Musée du marbre de Rance, en l'ancien palais des Princes-Évêques de Liège, au Marmomacc à Vérone et au Salon international du patrimoine à Paris (fig. 3). 2004 voit également le déménagement du fonds d'archives de la CRMSF en son siège liégeois. Conservé depuis 1990 par la DGATLP, à Bruxelles, puis à Namur, cet héritage documentaire souffrait d'un

<sup>12</sup> Le Théâtre royal de Liège a été classé comme monument (à l'exclusion du mobilier, des espaces techniques, des sols, des cloisons et des murs clôturant la salle et les loges) par arrêté du 18 mars 1999.

<sup>13</sup> La Commission royale invite à nouveau toutes les personnes concernées à réfléchir sur des questions similaires lors de la journée « Mise en lumière du patrimoine », programmée le 11 octobre 2010.

<sup>14</sup> Voir : MARCHAL M., 2010. Les châssis anciens vont-ils tous disparaître ?, *La Lettre du Patrimoine. Le Journal de la Restauration*, n° 19, p. 3. Par ailleurs, l'IPW organise le 7 octobre 2010, dans le cadre des rencontres de la Paix-Dieu, une journée intitulée « Menuiserie extérieure : châssis et portes en bois ».



Fig. 3

L'exposition « Pouvoir(s) de Marbres », présentée au Salon international du patrimoine à Paris.

© CRMSF.

manque de visibilité. Le Centre d'archives et de documentation de la CRMSF est créé dans le but d'une plus grande accessibilité aux chercheurs, d'une exploitation plus judicieuse et d'une réelle mise en valeur. Dès son ouverture au public en juin, il connaît une fréquentation importante, preuve qu'il est une réponse réelle aux attentes des membres de la Commission royale, des attachés au Département du patrimoine ou à l'Institut du patrimoine wallon, des professeurs, des étudiants, des amateurs<sup>15</sup>...

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, les riches collections de l'ancien Musée d'architecture de la Ville de Liège viennent rejoindre les archives de la Commission royale : le fonds est constitué d'une photothèque, d'une bibliothèque spécialisée et de quelques très beaux fonds d'architecture<sup>16</sup>. Dans le courant de cette même année, le Centre d'archives reçoit également les documents d'archives du baron Francis Bonaert, architecte et membre de la CRMS

pendant plus de quarante ans. Pour les Journées du patrimoine 2005, dont le thème était « Regards sur le Moyen Âge », la Commission royale choisit de mettre en valeur les plus beaux dessins d'architecture et d'art décoratif que conserve son Centre d'archives et de documentation, récemment créé. L'exposition « Empreintes médiévales : archives de la CRMSF », dans les locaux de l'ancien palais des Princes-Évêques à Liège, propose alors au public une sélection de cinquante-cinq documents, véritable périple à la découverte des fleurons de l'architecture en Wallonie. L'ancien monastère à Malmedy et le salon Technipierre à la Foire internationale de Liège ont par la suite accueilli cette exposition.

En février 2006, c'est au tour du fonds des architectes Arthur et Henri Snyers d'intégrer les collections du Centre d'archives. Cet accroissement important est mis en exergue par l'exposition : « De l'éclectisme au modernisme. Deux architectes liégeois, Arthur et Henri Snyers », présentée à l'occasion de l'inauguration de la réserve précieuse et lors des troisièmes portes ouvertes du CESRW, organisées cette fois encore dans le cadre des Journées du patrimoine.

Cinq événements marquent l'année 2007. Tout d'abord, la mise sur pied du cycle de conférences de la Commission royale. Abordant les thèmes les plus divers — tels que l'état d'avancement d'un chantier, une nouvelle méthode de restauration, les activités d'une institution, les recherches menées dans le cadre d'une thèse... —, il s'adresse non seulement aux acteurs du patrimoine mais également à un public large et varié<sup>17</sup>.

Le 10 mai, l'assemblée générale de la CRMSF est l'occasion d'inaugurer l'exposition « Reflets de patrimoine », valorisation du travail réalisé par l'artiste liégeois Eddy Bolly lors des campagnes photographiques organisées dans le cadre de la réalisation des coffrets « Décors intérieurs

en Wallonie »<sup>18</sup>. Pour rappel, cette publication compte trois tomes, édités de 2003 à 2005. Ces ouvrages sont le résultat d'un important travail de prospection initié par la Commission royale en juin 1999. Ils ont pour but d'identifier les décors immobiliers — ensembles décoratifs ou éléments isolés — de qualité exceptionnelle, conservés parmi les biens civils — publics et privés — inscrits sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne ou ayant été reconnus ponctuellement de caractère exceptionnel sur base d'un avis de la CRMSF. Au-delà du recensement proprement dit, le but de la publication était de poser les bases d'une méthodologie applicable à un futur inventaire des décors de qualité en Wallonie, que ceux-ci soient parties intégrantes de monuments figurant sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne, simplement classés, voire non classés.

Le 11 juin, une délégation de la Commission royale se rend à Bruxelles, afin de rencontrer la direction de l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA) et de visiter ses infrastructures. Cette rencontre fructueuse a abouti à une collaboration régulière des deux institutions, notamment par la présence d'un délégué de l'IRPA aux réunions de la section des monuments de la Chambre régionale et la réalisation de campagnes photographiques de documents de collection conservés au Centre d'archives et de documentation.

Voyant la gestion des sanctuaires et de leur mobilier se heurter à de multiples problèmes (entretien, conservation, financements, vols, déprédations...), la Chambre provinciale du Luxembourg décide d'organiser le 15 octobre la journée de réflexion « La gestion du patrimoine religieux en Wallonie » au château du Pont d'Oye, à Habay-La-Neuve. Cette journée avait pour but de dresser le bilan de l'état de la question (statuts, protections légales, historique des institutions de tutelle, inventaires et répertoires des biens) et

pour ambition d'informer l'ensemble des gestionnaires et des responsables de ce patrimoine, en vue d'apporter des exemples et des solutions en la matière.

Le point d'orgue de cette fructueuse année est sans conteste la journée d'études « Les Wallons à Versailles », manifestation qui a rencontré un énorme succès auprès de 250 participants, issus des milieux académiques belges et français (fig. 4). Initiée par la Commission royale, cette journée exceptionnelle, organisée au cœur même du château de Versailles (dans la galerie basse), présentait le travail accompli par des Wallons à Versailles et en France, durant les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Pour cette manifestation, la CRMSF a bénéficié de l'étroite collaboration de l'AWEX, du Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française de Belgique, de la Division des relations internationales du ministère de la Région wallonne, de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie, du Centre de recherche du château de Versailles et du Centre de musique baroque de Versailles. Un ouvrage de prestige, complété d'un CD de musique, a été édité dans la collection « Hors série ».

Le 19 juin 2008, le Gouvernement wallon adopte un arrêté réformant profondément la structure, le fonctionnement, les missions et la composition de la Commission royale ; il procède à la désignation de nouveaux membres le 10 juillet. Au point de vue de la structure, seule la Chambre régionale est dorénavant composée de membres effectifs, répartis en trois sections (monuments et ensembles architecturaux, sites et fouilles) ; les Chambres provinciales sont, quant à elles, composées de membres correspondants-suppléants, qui ne sont attachés à aucune section en particulier<sup>19</sup>. Quant aux missions et au fonctionnement de la nouvelle Commission, la réforme établit un principe de concentration des avis dans le

<sup>15</sup> Le CAD est accessible du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30), uniquement sur rendez-vous (tél. : 04/232.98.60 ou info@crmsf.be).

<sup>16</sup> Citons, entre autres, ceux de Paul Jaspar (1859-1945) et de la famille Vivroux (architectes essentiellement actifs dans la région verviétoise au 19<sup>e</sup> siècle).

<sup>17</sup> La participation aux conférences est gratuite ; une inscription préalable est cependant obligatoire. Pour tout renseignement complémentaire et recevoir les invitations par mail : info@crmsf.be.

<sup>18</sup> Les reportages ont eu lieu à la salle académique de l'Université de Liège, au château de Freÿr à Waulsort (Hastière) et au pavillon chinois du domaine d'Arenberg à Enghien.

<sup>19</sup> Depuis la réforme de 2008, la CRMSF est composée de 90 membres. Actuellement, le secrétariat de la Chambre régionale compte un secrétaire permanent, deux secrétaires adjointes, une chargée de missions, une documentaliste et deux secrétaires administratives. Cette équipe est complétée de cinq secrétaires chargées de la gestion des Chambres provinciales, toutes agents du Département du patrimoine, au sein de la Direction générale opérationnelle de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie (DGO4).



Fig. 4

Les participants de la journée d'études « Les Wallons à Versailles » bénéficiant d'une visite privée du château, à l'issue des communications.

© CRMSF.

chef de la Chambre régionale, ce qui induit une volonté du Gouvernement wallon d'unifier la jurisprudence de la CRMSF pour ce qui concerne les dossiers de travaux, comme cela était déjà le cas pour les dossiers de classement.

Le thème « Patrimoine et culture » des Journées du patrimoine 2008 offre à la Commission royale l'opportunité de faire découvrir les collections de l'ancien Musée d'architecture de Liège conservées au Centre d'archives. L'exposition « Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles » a proposé une sélection de photographies tirées de diapositives sur verre réalisées entre 1892 et 1949, au public des quatrièmes portes ouvertes du CESRW. Ce thème a intéressé les responsables de la bibliothèque communale

de Durbuy, qui ont présenté l'exposition à leur tour.

En 2009, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Paul Jaspar est l'occasion de lui rendre hommage. L'exposition « L'architecte Paul Jaspar (1859-1945). Patrimoine et modernité », organisée au Grand Curtius, en partenariat avec la Ville de Liège et l'asbl Les Musées de Liège, fut soutenue par un ouvrage scientifique et un film.

Cet aperçu non exhaustif des événements qui ont jalonné la vie de la Commission royale ces vingt dernières années illustre à souhait sa volonté de protéger, conserver et valoriser le patrimoine. Depuis la régionalisation, cet objectif originel a été largement amplifié par une mission de sensibilisation du public aux notions patrimoniales.